



La SANB, la FFTNL et la FCÉNB publient un mémoire exhortant le gouvernement fédéral à corriger une lacune grave dans le questionnaire abrégé (court) du Recensement

Petit-Rocher, le 16 juin 2020 – La Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCÉNB), la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB) et la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL) ont publié aujourd'hui un mémoire fustigeant l'injustice des sept derniers recensements menés par Statistique Canada, lesquels n'ont jamais dénombré exactement le total d'enfants de parents ayant le droit à l'éducation en français dans nos communautés de langue officielle en situation minoritaire. Le mémoire analyse le témoignage du Statisticien en Chef devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes, le 12 mars 2020, et dénonce des incohérences et le manque de transparence de Statistique Canada dans ce dossier.

Au final, les questions figureront-elles dans le questionnaire abrégé (court) comme le demandent à l'unisson les communautés de langue officielle en situation minoritaire (les utilisatrices des données) ou dans le questionnaire long comme semble le préférer Statistique Canada ? Un consensus s'est même dégagé parmi les partis politiques fédéraux : le questionnaire abrégé (court) — qui est remis à 100 % de la population — est la seule façon de dénombrer adéquatement les enfants d'ayants droit.

Le choix est fondamental. L'option retenue déterminera le succès ou l'échec de tout le projet de modification du Recensement.

La FCÉNB, la SANB et la FFTNL exhortent le gouvernement fédéral à donner effet à l'engagement du premier ministre Justin Trudeau de « toujours [...] être là pour aider » les communautés de langue officielle en situation minoritaire en décidant, comme il lui est loisible de faire, que les questions visant à dénombrer les enfants des ayants droit figureront dans le questionnaire abrégé (court) du Recensement et seront donc posées à tous les ménages.

Pour lire le mémoire dans son intégralité, veuillez vous référer au document en pièce jointe.

Éric Dow, Responsable des communications et des relations publiques
la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick
communications@sanb.ca — 506-878-0948

David Couturier, Directeur général
Fédération des Conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick
dg@fcenb.ca

Gaël Corbineau, Directeur général
Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador
Gael.Corbineau@fftnl.ca